

Nos associations demandent à Areva, entreprise à capitaux publics :

- ♦ une suspension immédiate de tous les projets miniers tant que des conditions d'exploitation respectueuses de l'environnement et de la santé des travailleurs et des populations locales ne sont pas garanties par une expertise indépendante reconnue par l'État hôte et par la société civile locale ; le référentiel doit être à minima celui de la réglementation française en la matière.
- ♦ le versement de taxes ou contributions par Areva aux États hôtes, confiées à une gestion indépendante spécialisée pour la remise en état des sites après extraction, la dépollution des sites en exploitation et de leurs abords (confinement des stériles et déchets radioactifs, collecte des objets et ferrailles contaminés...).
- ♦ Le respect de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, notamment par l'association étroite des populations locales aux décisions liées à la gestion des ressources en eau et à l'utilisation des terres.
- ♦ la contribution financière d'Areva à la mise en place pour tous les ex-travailleurs des mines et les populations vivant à proximité d'un examen médical complet, d'une évaluation rétrospective des doses subies, d'un suivi sanitaire à long terme réalisé par des organismes médicaux indépendants et l'indemnisation des préjudices subis.

Sur les activités des entreprises françaises en Afrique, Survie demande:

- ♦ de mettre fin aux différents mécanismes de soutien militaire, diplomatique et financier de la France aux dictatures et aux autres régimes autoritaires ou corrompus qui, en retour, favorisent depuis des décennies le pillage de ressources par les multinationales françaises.
- ♦ de mettre en place en France et de contribuer activement au niveau européen à une législation contraignante sur la transparence fiscale, obligeant les multinationales à publier pays par pays leurs comptes pour leurs activités dans chacun des territoires où elles sont implantées.
- ♦ de mettre en place en France et de contribuer activement au niveau européen à une législation contraignante sur la responsabilité environnementale et sociale, en étendant la responsabilité juridique des sociétés françaises et européennes à leurs filiales étrangères.
- ♦ d'oeuvrer activement pour le renforcement des moyens de lutte contre la corruption, à la suppression du secret bancaire, principe au cœur des paradis fiscaux et judiciaires, et à la transmission automatique des données fiscales entre territoires.

Areva ne fera pas la loi au Niger

Le collectif mène une campagne visant à mettre la société Areva, la France, l'Union européenne et la communauté internationale face à leurs responsabilités. Le collectif dénonce les conséquences désastreuses de nos choix énergétiques ici et soutient ceux qui en paient le prix là-bas.

Réseau de solidarité et d'action, le collectif travaille en lien avec les populations concernées dans leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits, de leur dignité et de leurs libertés fondamentales.



arevaneferapaslaioi@gmail.com
areva.niger.free.fr

Rejoignez le Réseau Sortir du nucléaire !

Depuis 1997, le Réseau "Sortir du nucléaire" défend une position majoritaire dans l'opinion publique : la France doit abandonner l'énergie nucléaire, promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétiques et favoriser les sources d'énergie renouvelables.

Notre rôle est donc de réunir toutes les personnes qui souhaitent exprimer leur volonté d'une sortie du nucléaire. En nous rassemblant autour d'une Charte, nous mettons en place un rapport de force pour obtenir des résultats concrets. Plus de 930 groupes et 56 000 personnes l'ont déjà signée. En 2012, le Réseau, c'est une équipe de plus de 30 personnes bénévoles et salariées, des centaines de personnes ressources, plusieurs dizaines de milliers de bénévoles, militants et sympathisants, en France et partout dans le monde, qui portent haut et fort la voix du changement... Pourquoi pas vous ?



contact@sortirdunucleaire.fr
www.sortirdunucleaire.org

Rejoignez Survie !

Survie est une association (loi 1901) qui mène des campagnes d'information et d'interpellation des citoyen-ne-s et des élu-e-s pour une réforme drastique de la politique de la France en Afrique.



Elle fonde son action sur la légitimité qui incombe à chacun-e d'interpeller ses élu-e-s et d'exiger un contrôle réel des choix politiques faits en son nom. Pour Survie, les problèmes de développement et la pauvreté dans les pays du Sud ont avant tout des causes politiques. C'est donc à ce niveau qu'il convient d'agir.

Rejoignez nos 1700 adhérent-e-s et l'un de nos 24 groupes locaux et participez à la diffusion d'une information indépendante, critique et alternative via notre revue mensuelle *Billets d'Afrique et d'ailleurs*. Vos cotisations assurent l'indépendance financière et par conséquent notre liberté de ton et d'analyse.



contact@survie.org
Adhérer sur
www.survie.org



107, Bd de Magenta
75 010 PARIS
survie.org
01 44 61 03 25
contact@survie.org

AREVA en Afrique

La face cachée du nucléaire français



9 rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
sortirdunucleaire.org
04 78 28 29 22
contact@sortirdunucleaire.fr

« En France, on n'a pas de pétrole, mais on a du nucléaire. »

Depuis 40 ans, le développement du nucléaire est justifié au nom de « l'indépendance énergétique » de notre pays. Pourtant, avant même la fermeture de la dernière mine d'uranium française, en 2001, le combustible nécessaire aux centrales françaises était importé en grande partie. Il l'est maintenant en totalité. Si les sources d'approvisionnement se sont diversifiées, le sous-sol africain a été historiquement, et reste encore aujourd'hui indispensable au fonctionnement de notre parc électronucléaire.

Comment peut-on alors parler d'indépendance énergétique ? C'est simple, il suffit à nos dirigeants de considérer que le sous-sol des anciennes colonies françaises continue d'appartenir à l'ex-métropole, ou de payer l'uranium à un prix tellement dérisoire qu'il en devient négligeable dans les indicateurs officiels.



C'est bien cette logique qui a sous-tendu la politique française d'approvisionnement en uranium, et le fonctionnement de l'entreprise chargée de la réaliser, Areva, ex-Cogema. Comme la préservation de l'approvisionnement pétrolier à travers Elf, absorbée par Total, la sécurisation des mines françaises d'uranium, au Gabon et au Niger, a justifié que la cellule Afrique de l'Élysée sponsorise des coups d'État et affiche un soutien sans faille à des régimes dictatoriaux « amis de la France », plus compréhensifs à l'égard des intérêts économiques français que soucieux de nourrir leur propre population.

C'est à ce prix que s'est réalisée la prétendue « indépendance énergétique » française. « Indépendance » pour les uns, privation de souveraineté et misère pour les autres.

L'euphorie nucléaire revue à la baisse

À partir de 2005, quand les prix de l'uranium ont commencé à exploser sous l'effet de la spéculation, Areva a entrepris de multiplier ses permis miniers, notamment en Afrique. Représentants officiels et réseau officieux de la Françafrique aidant, elle a ainsi décroché de nouveaux contrats – aux clauses secrètes – en Centrafrique, au Niger, en République démocratique du Congo, au Sénégal ou encore en Namibie.

Les bénéfiques potentiels d'Areva sur le marché du nucléaire ayant été revus à la baisse depuis, les gigantesques projets miniers qui avaient été annoncés sont aujourd'hui gelés, en attendant qu'on les juge à nouveau rentables.

Les retombées financières pour les pays concernés ont également été oubliées, démontrant le leurre que constitue la promesse d'un développement économique fondé sur l'exploitation de l'uranium par une société étrangère.

Ce mépris, c'est aussi celui de l'État français, principal actionnaire d'Areva... pour l'instant. Dans le projet annoncé de privatisation - pardon, « d'ouverture du capital » -, c'est le pôle minier d'Areva, le plus rentable, qui devrait être bradé en premier. Le pire est donc à craindre quand l'entreprise n'obéira plus qu'aux impératifs de profit maximum, aux aléas de la spéculation, et n'aura de compte à rendre qu'à ses actionnaires. Une raison de plus d'en finir maintenant avec les méfaits de l'exploitation française de l'uranium en Afrique.

Organismes en charge de l'exploitation de l'uranium

CEA, créé en 1945, (Commissariat à l'Énergie Atomique), pour fabriquer clandestinement la bombe atomique.

↓
COGEMA, créée en 1976, détenue à 100% par le CEA, englobe tout le cycle de l'uranium (des mines au retraitement)

↓
AREVA, créée en 2001, fusion de COGEMA et Framatome (constructeur de centrales)

UN DOSSIER NOIR COMPLET SUR LE SUJET

Raphaël Granvaud détaille les conditions dans lesquelles la France et Areva se procurent l'uranium au meilleur coût, au prix d'ingérences politiques et de conséquences environnementales, sanitaires et sociales catastrophiques pour les populations locales. Il réfute le mythe de l'indépendance énergétique de la France grâce au nucléaire, puisque l'uranium alimentant le nucléaire civil et militaire, provient pour une large part du sous-sol africain.

Disponible en librairie, auprès de Survie et de Sortir du nucléaire



Des indépendances sous tutelle française

Au moment des indépendances en 1960, les accords de défense signés entre la France et ses ex-colonies, dont le Niger et le Gabon, comportent une **clause dite « d'approvisionnement prioritaire »** sur les matières premières et produits stratégiques, qui préserve les intérêts français.

Les réseaux françafricains d'Areva

La Cogema puis Areva ont toujours utilisé les canaux officiels et officieux de la Françafrique :

♦ Des diplomates transfuges sont mis à la tête des sociétés minières :

Maurice Delauney, homme ligue de Foccart, ambassadeur au Gabon, devient PDG de la Comuf de 1979 à 1989 ; Dominique Pin, ancien de la cellule Afrique de l'Élysée (à l'époque où Anne Lauvergeon, future patronne d'Areva, travaillait auprès de François Mitterrand), devenu directeur d'Areva au Niger pendant la renégociation du prix de l'uranium par Niamey en 2007.

♦ Des intermédiaires habitués du continent sont sollicités : le député Patrick Balkany, émissaire officieux notamment en Centrafrique, le belge George Forrest en RD Congo, surnommé « vice-roi du Katanga ».

♦ Des anciens militaires ou barbouzes sont missionnés, comme Gilles Denamur, ex-colonel attaché de défense à l'ambassade de France à Niamey, envoyé au Niger en 2007 par la société privée Epée chargée de la sécurisation des mines.

Niamey, 1974 : un coup d'État au service du nucléaire

A partir de 1967, la France exploite l'uranium nigérien à des coûts extrêmement bas. En 1973, la crise pétrolière et la décision française d'accélérer son programme nucléaire incitent le président Hamani Diori à **demandeur une hausse du prix de l'uranium**. «*Le Niger pouvant contribuer à l'exceptionnelle nucléarité de la France, raisonne Diori, il serait normal que la France contribue de manière exceptionnelle au développement du Niger*» explique l'historienne Gabrielle Hecht. Les négociations se tendent. Dans la nuit du 14 au 15 avril 1974, Hamani Diori est victime d'un coup d'État militaire mené par Seyni Kountché. **Les putschistes ont nécessairement reçu des gages de la France** avant de se lancer. L'inertie des soldats français sur place face aux mouvements de troupes avant le putsch puis le refus d'intervenir malgré l'existence d'un accord de défense entre les deux pays militent en faveur de cette thèse.

La préservation des intérêts de la France au Niger en 2009 et 2010

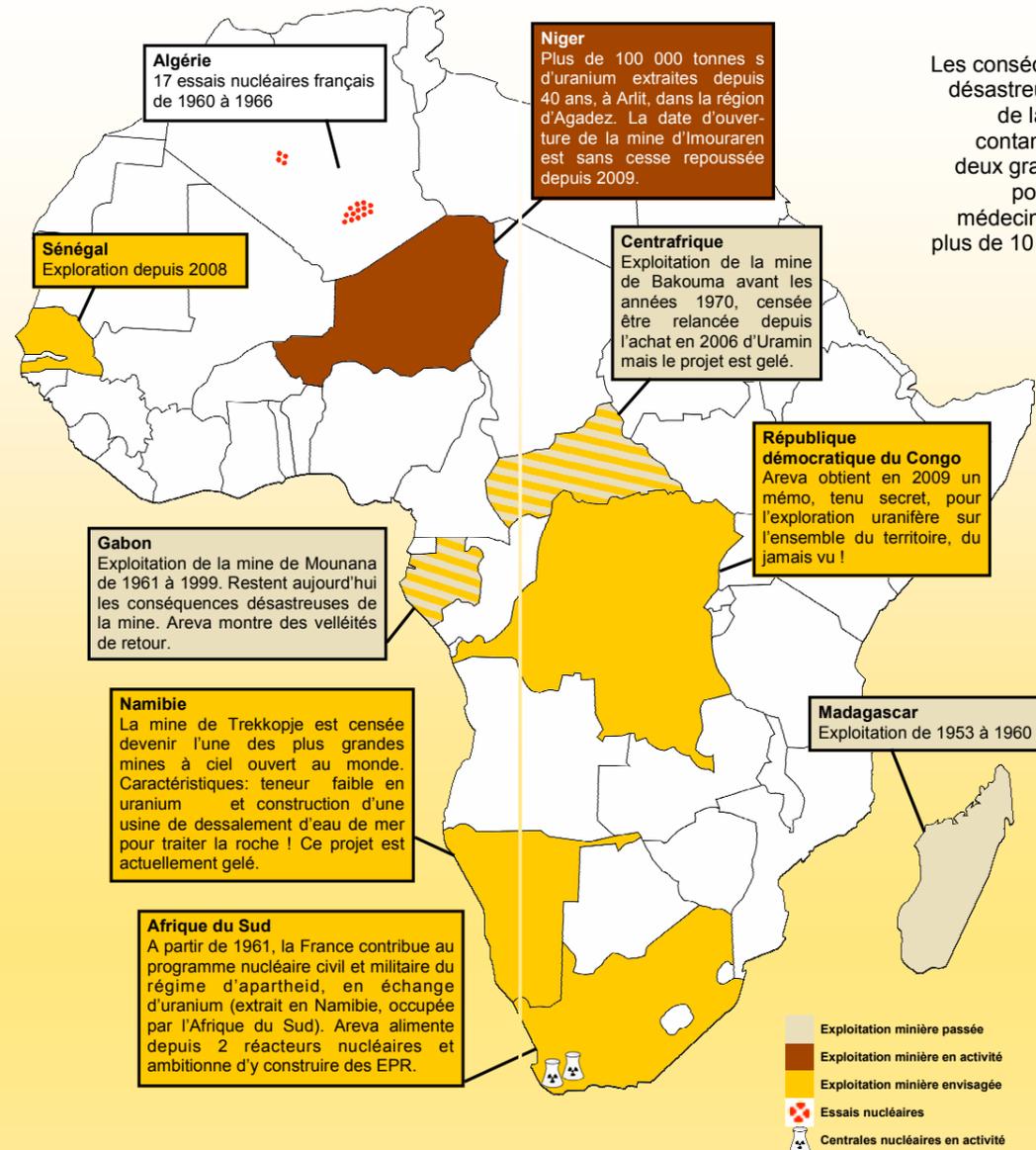
En 2007, le président du Niger, Mamadou Tandja, a ouvert la course aux permis miniers. La concurrence entre investisseurs est alors vive, notamment pour la mine géante d'Imouraren que convoite Areva. Cette dernière a dû, pour l'obtenir, accepter une hausse du prix de l'uranium.

En mars 2009, alors qu'augmente la contestation contre Mamadou Tandja qui s'appête à briguer un troisième mandat de manière anti-constitutionnelle, Nicolas Sarkozy vient à Niamey «*pré-signer*» le contrat d'Imouraren, suivi de près par la présidente d'Areva. Le signal est limpide, la France accepte le coup d'État



constitutionnel pour sauvegarder ses intérêts, piétinant au passage les droits des Nigériens. Mais sa position devient vite intenable sur la scène diplomatique.

Le **18 février 2010** Mamadou Tandja est renversé par des militaires. Alain Joyandet, secrétaire d'État à la Coopération, annonce immédiatement qu'il n'y a «*aucune raison de craindre que le partenariat à long terme qu'Areva a construit avec l'État nigérien et les populations locales soit perturbé*». La France savait visiblement ce qui se préparait et n'a pas dissuadé les militaires de perpétrer le coup d'État contre un Président plus décidé que jamais à ouvrir le Niger aux concurrents chinois voire iraniens.



Les chiffres clés

87% des parts détenues par l'État français.

1/3 de l'uranium nécessaire aux 58 réacteurs français provient du Niger.

1/4 de production d'uranium d'Areva en 2008 a été extraite au Niger.

Pôle minier le + rentable au monde, représentant 12% du chiffre d'affaire d'Areva bruts en 2007-2011.



Il est primordial de dénoncer les conséquences désastreuses des choix énergétiques français et de contrer la propagande d'Areva. A grands frais publicitaires, elle communique ici sur son «*énergie propre*», et là-bas sur son soutien au développement de régions en réalité pillées.

Au Niger comme au Gabon, des organisations de la société civile telles qu'**Aghir In Man** à Arlit, le **GREN** et le **ROTAB** à Niamey, **Brainforest** à Libreville, dénoncent les conditions d'exploitation de l'uranium. A Falea, au Mali, l'**ARACF** a obtenu une meilleure prise en compte des conséquences de l'exploitation de l'uranium avant même sa mise en exploitation par Rockgate, entreprise canadienne. Mais partout **l'émergence d'un débat démocratique** autour des questions minières **tarde à venir**, les critiques sont ignorées par les gouvernements et balayées par Areva qui prétend dépenser 6 millions d'€ par an dans des actions de développement durable !

Le scandale écologique, sanitaire et social

Les conséquences des 40 années d'exploitation minière de la Cogema puis d'Areva au Niger sont désastreuses : **spoliation des terres** agro-pastorales autour des deux sites miniers, destruction de la faune et de la flore, **contamination de l'air** par des poussières et des gaz radioactifs, contamination radiologique des ressources en eau, épuisement irréversible à court terme des deux grandes nappes fossiles... **L'omerta règne sur l'impact sanitaire** de l'exploitation sur les populations et les travailleurs des mines : l'accès aux soins est assuré par Areva, dont les médecins ne détectent pas de pathologies radio-induites, étrangement. A Mounana, au Gabon, plus de 10 ans après l'arrêt des activités minières, les déchets radioactifs sont toujours présents dans l'environnement et l'état sanitaire des populations est très préoccupant.

Les investissements troubles d'Areva

Areva fait parfois de très mauvaises affaires. Le rachat en 2007 pour un montant de 1,8 milliard d'€ de la canadienne Uramin dans des conditions douteuses en est le parfait exemple. Immatriculée aux Iles Vierges britanniques, paradis fiscal notoire, cette structure dispose de filiales en Namibie, en Centrafrique, au Sénégal et en Afrique du Sud. Fin 2011, Areva fait ses comptes et ne s'y retrouve pas. **Le groupe provisionne plus de 1,9 milliard d'€ pour anticiper la perte de valeur, plus que le coût d'achat d'Uramin !** Un audit financier a été lancé par l'Assemblée nationale en juin 2011 pour examiner les conditions d'acquisition d'Uramin ; il n'est pas exclu que des rétrocommissions aient été accordées à des intermédiaires.

Areva, les rébellions et l'insécurité au Niger

Ni les diverses crises politiques nigériennes, ni le contexte actuel d'insécurité n'ont jamais ralenti l'activité minière d'Areva au Niger. Sa présence prédatrice est même un facteur d'accroissement des tensions dans la zone sahélo-saharienne. Les rébellions armées des années 1990 et de la période 2007-2009 réclamaient le **partage des bénéfices liés à l'exploitation de l'uranium**, illustrant la frustration des populations riveraines des sites miniers. Areva a même profité de l'état d'urgence au nord du Niger en 2008 pour valider en catimini son étude d'impact environnemental du projet de mine d'Imouraren. Fin 2010, un groupe terroriste se réclamant d'AQMI (Al-Quaïda au Maghreb islamique) enlève plusieurs expatriés français travaillant pour Areva et Vinci-Satom au cœur de la cité minière d'Arlet. Cinq sont encore otages, ce qui permet à la France de justifier le **renforcement de sa présence militaire** au Niger et dans les pays voisins, ainsi que la sécurisation accrue des mines par des compagnies privées et par l'armée nigérienne.



La société civile mobilisée

Pour aller + loin...

Des livres et rapports
- F.-X. Verschave, *Noir Silence*, Les Arènes (2000)
- D. Lorentz, *Affaires atomiques*, Les Arènes (2001)
- Rapports Aghir In Man/CRIIRAD/Sherpa (2005), Greenpeace (2010)
Des reportages
- *Uranium, l'héritage empoisonné*, D. Hennequin (2009)
- *Uranium, la Cogema a-t-elle contaminé le Niger ?* M. Despratx (2005)
Des sites web
www.rotabniger.org
www.criirad.org
www.personal.umich.edu/~hecht/g

